

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 12 avril 2021 à 15h18 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Josef Mathis,

Monsieur Léo-Paul Côté,

Monsieur Martin Blanchette 16h08,

Monsieur Raymond Dumont,

Madame Céleste Simard,

Madame Myriam Bourgault.

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2021-04-57 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2021-04-58 ADOPTION DES ITEMS AJOUTÉS

Sur proposition de Madame Myriam Bourgault, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items ajoutés.

6.9 Séance du mois de mai

16.1 Permis SEG

ADOPTÉE

2021-04-59 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

Sur proposition de Madame Myriam Bourgault, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2021-04-60 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.03 pour valoir comme ci-au-long reproduite et formant un total de 33 458.35 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : Février et mars Valeurs déclarées : 95 500\$

Permis numéros : 2021-02-0001 2021-02-0002, 2021-03-0001, 2021-03-0002, 2021-03-0003, 2021-03-0004 et 2021-03-0005

2021-04-61 ADOPTION DU RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport des permis de construction tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

2021-04-61.1 ANNULATION DES TAXES DE SERVICES MATRICULE 1331-54-7070

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'annuler les taxes de services pour le matricule 1331-54-7070.

ADOPTÉE

2021-04-61.2 ACHAT D'UNE DÉCHIQUETEUSE POUR LE BUREAU MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur Raymond Dumont, il est résolu à l'unanimité des membres présents l'achat d'une déchiqueteuse pour le bureau municipal chez bureau en gros de marque Fellowes au montant de 269.99\$.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ CIVILE : Le membres du conseil ont décidé d'attendre pour signer une entente avec la Croix Rouge.

2021-04-62 REPEINDRE LE BUREAU MUNICIPAL

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter de repeindre le bureau municipal et le corridor.

ADOPTÉE

OSBL, NON AU TRAFIC DU PEUPLE

Une demande de l'OSBL, non au trafic du peuple faite à la MRC de Bécancour de cesser la vente pour taxes pendant la pandémie. Selon eux se serait illégal. Plusieurs MRC ont suspendu le processus de vente pour taxes en 2020 et 2021 mais les membres du conseil sont en désaccord.

PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉES.

Notre demande de subvention pour le projet du parcours santé au Programme Nouveaux Horizons n'a pas été retenue en raison qu'ils ne peuvent pas financer tous les projets et si toutefois il y a des fonds de disponibles, ils communiqueront avec la Municipalité pour passer aux étapes suivantes.

2021-04-63 CHARTRE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la Municipalité de Fortierville en signant la charte municipale pour la protection de l'enfant. Une initiative de la municipalité de Fortierville en collaboration avec la fédération québécoise des municipalités et Espace Muni.

ADOPTÉE

2021-04-64 APPUI ENVERS LA CAMPAGNE VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLE

Attendu que les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

Attendu que, au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

Attendu que des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

Attendu que, pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules;

Attendu que les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

Attendu que les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

Attendu que Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

Attendu que le rapport intitulé *La voie à suivre pour Postes Canada*, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

Attendu que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne *Vers des collectivités durables*, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

Qu'il soit résolu que Monsieur Josef Mathis appuie la campagne *Vers des collectivités durables* et écrive à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente.

ADOPTÉE

2021-04-65 SÉANCE DU CONSEIL MOIS DE MAI

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de faire la séance du conseil de mai en présentiel à 19 heure au lieu de 20 heure considérant que le couvre-feu du gouvernement du Québec est toujours actif.

ADOPTÉE

URBANISME : Rien à signaler.

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Problème d'infiltration à la station de pompage :

L'inspecteur municipal demande le nettoyage de tout le système d'égout. Le conseil va prendre sa décision après consultation des soumissions à venir.

VOIRIE:

2021-04-66 DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de demander au député M. Donald Martel de prendre en considération la Municipalité de Lemieux dans l'attribution des montants de PAVL. Un montant de 10 000 \$ est demandé pour l'amélioration des chemins de la Municipalité de Lemieux.

Chemins visés sont :

- Chemin de la Belgique
- Rang A.

ADOPTÉE

TRAVAUX PONCEAU SUR LA ROUTE 263 CHEMIN DE LA RIVIÈRE

Travaux du remplacement de la structure P-05315 sur la Route 263 prévu en 2021 seront de 14 semaines au lieu de 6 semaines considérant que le nouveau ponceau ne pourra pas être préfabriqué, il sera plutôt coulé sur place.

2021-04-68 FAUCHAGE DES CHEMINS POUR LA SAISON 2021

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'envoyer des offres de service pour le fauchage des bords de chemins pour la saison 2021 à trois soumissionnaires soient : Jonathan Rivard, Richard Martel et Claude Lemarier.

ADOPTÉE

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

2021-04-69 LOCATION D'UNE TOILETTE CHIMIQUE POUR LA SAISON 2021

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la location d'une toilette chimique standard pour la période du 15 mai au 15 septembre 2021.

ADOPTÉE

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le 14 avril 2021.

Il y fut question :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Avis de conformité

- Ville de Bécancour – règlement #1636 modifiant le règlement de zonage #334;
- Ville de Bécancour – règlement #1625;

- Demande d'aide financière et/ou d'appui 9- Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour;
- Entente de partenariat concernant l'aide financière liée à la légalisation du cannabis;
- Cours d'eau Contrat pour la gestion des cours d'eau – Grand Conseil de la Nation Waban-Aki;
- Service d'inspection régional – Engagement d'une ressource;
- Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) – Exclusion de quatre municipalités;

DOCUMENTS :

RÉGIE DES DÉCHETS : La régie engage une nouvelle secrétaire.

INCENDIE :

2021-04-70 MONTANT À VERSER AU SSIMRCB CONCERNANT LA FIN DU MANDAT DE STRATJ

CONSIDÉRANT QUE le volet 2 du devis des consultants de la Firme StraTJ, qui avaient été mandatés en juillet 2019 pour l'élaboration du plan des mesures d'urgence en sécurité civile, est maintenant terminé;

CONSIDÉRANT l'ajout de 1 exercice de table, des copies de plan de mesures d'urgence supplémentaires et divers crédits provenant d'ajustements en cours d'application;

CONSIDÉRANT les frais pour les rencontres de travail du comité de sécurité civile pour la suite de la mise en place du plan de mesures d'urgence régional;

CONSIDÉRANT les pièces justificatives reçues;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer est de 37 776\$ réparti en 11 parts égales, le total est de 3 434.20\$;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Josef Mathis

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la somme de 3 434.20\$ soit versée au SSIRMRCB selon les pièces justificatives reçues
ADOPTÉE

2021-04-71 ACHAT D'UN SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION DE MASSE

CONSIDÉRANT QUE le comité de sécurité civile a recommandé de procéder à l'évaluation des différents fournisseurs de systèmes d'alerte et de notifications de masse;

CONSIDÉRANT QUE le comité a mandaté les 11 directions générales du regroupement régional en sécurité civile de la MRC de Bécancour accompagné par M. Sébastien Demers afin de comparer différents systèmes d'alerte et de notifications de masse;

CONSIDÉRANT QU'il a été discuté au comité de sécurité civile et que le choix s'est arrêté sur CITAM;

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB fera l'achat du logiciel de CITAM;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'acquisition et le 1^{er} frais annuel seront partagés entre les 11 municipalités en parts égales pour 2021;

CONSIDÉRANT QUE les frais annuels récurrents seront, par la suite, à même le budget du SSIRMRCB et seront répartis par la quote-part;

CONSIDÉRANT QUE les communications faites avec le système d'alerte à la population et l'assistance 24/7 seront facturées directement aux municipalités sous le principe d'utilisateurs/payeurs et ce dès la première année de mise en place ;

CONSIDÉRANT QUE le coût est évalué à 16 234\$ pour l'acquisition et à 1 112\$ pour les frais annuels ce qui représente 1 576.90\$ par municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux transmettra les coordonnées des citoyens et autorise CITAM à utiliser celles-ci afin de les entrer dans la base de données ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Martin Blanchette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la municipalité de Lemieux réserve la somme de 1 576.90 \$ pour l'acquisition du système d'alerte et de notifications de masse de CITAM et que le SSIRMRCB fasse la répartition de la facturation en parts égales pour les 11 municipalités participantes et que les frais annuels subséquents soient répartis selon la quote part.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE les communications faites avec le système d'alerte à la population et l'assistance 24/7 seront facturées directement aux municipalités sous le principe d'utilisateurs/payeurs et ce dès la première année de mise en place.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE CITAM ait accès aux coordonnées des citoyens afin de les entrer dans la base de données.

ADOPTÉE

2021-04-72 PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC de Bécancour a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 17 septembre 2009 et est entré en vigueur le 5 janvier 2010;

CONSIDÉRANT QUE le schéma doit être révisé en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4);

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour a soumis à toutes les municipalités présentes sur son territoire un projet de schéma révisé faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 15 de la loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis sur les propositions contenues au projet de schéma révisé;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 16 de la loi précitée, les municipalités doivent adopter une résolution afin de signifier leur acceptation du plan de mise en œuvre du projet de schéma révisé ainsi que leur engagement à le respecter et à le réaliser;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Martin Blanchette ET RÉSOLU :

Que la municipalité de Lemieux donne un avis favorable aux propositions contenues dans le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC de Bécancour et s'engage à respecter et à réaliser le plan de mise en œuvre applicable à son territoire.

ADOPTÉE

LOISIRS :

MADA – Démarche

Après avoir combiné toutes les réponses du questionnaire de MADA, le comité de travail a soulevé les points que les personnes de 50 ans ont déterminé de manquer dans la municipalité :

- Réduire la vitesse à 40 km/heure au village si c'est possible par le Ministère des transports;
- Rendre sécuritaire le chemin de l'église pour les marcheurs en installant de l'éclairage;
- Installer deux bancs supplémentaires sur la rue de l'Église;
- Demande d'activités sociales;
- Installation d'une balançoire.

2021-04-73 APPUIE L'ORGANISME UNIS POUR LA FAUNE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux, est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (**ravage**) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'UN des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures règlementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (**RTL**);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Raymond Dumont et résolu unanimement des membres présents;

QUE la municipalité de Lemieux appuie l'organisme Unis Pour la Faune (**UPF**) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (**MFFP**) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (**RTL**) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

Qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités

régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestier ou forestier et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉE

BIBLIOTHÈQUE : Rien à signaler.

COURS D'EAU :

2021-04-75 PERMIS SEG

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la demande d'un permis SEG au Ministère de la faune de juin à septembre 2021.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

CORRESPONDANCE :

- MRC de Bécancour - Protocole d'entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations. (dossier envoyer par courriel)
- FQM – Rendez-vous technique du SAM pour faire un succès de vos projets d'éclairage municipaux le mercredi 14 avril de 8h30 à 12h15. Ce webinaire est gratuit;
- GROBEC – AGA le 3 juin 2021;
- AGRTQ – Journée sur le développement du logement social et communautaire 2021 le mercredi 2 juin 2021 sur le thème « S'engager ensemble pour les communautés »;
- **SADC – Projet ville et régions circulaires** : Ce projet est une initiative conjointe de la FCM, du Conseil National Zéro Déchets, du Conseil du Recyclage de l'Alberta et de RECYC-QUÉBEC
 - Offre une série de webinaires pour envisager l'économie circulaire d'un point de vue municipal (ouverts à tous). Présentation d'approches novatrices de villes circulaires au Canada et à l'échelle mondiale.
 - Formation d'un Réseau des pairs pour permettre aux municipalités d'échanger des idées avec des pairs de partout au pays, tout en ayant accès aux conseils d'experts nationaux et internationaux en économie circulaire.

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2021 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2021-04-76 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 17h18.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secr.-trés.